



VALMONDIA

septembre 2026

Objectif de gestion

L'objectif de gestion: L'OPCVM a pour objectif de gestion de maximiser sa performance en limitant le risque de perte en périodes défavorables grâce à une gestion discrétionnaire, opportuniste et flexible d'allocations d'actifs sur la durée de placement recommandée.

Informations complémentaire: La gestion est opportuniste et privilégie les titres à rendement élevé.

Depuis 2013, la SICAV est investie en emprunts privés perpétuels et convertibles et en actions de rendement. La position de ces dernières a régulièrement augmenté depuis 2014.

Performances

Performances %	1 mois	2026	1 an	3 ans	5 ans	Origine
Valmondia	-4,1	10,1	12,5	38,0	26,7	78,2

Par année civile en %	2021	2022	2023	2024	2025
Valmondia	-9,2	14,8	-9,9	1,6	18,4

Statistiques de risque sur 3 ans	
Ratio de Sharpe	0,89
Volatilité Valmondia	9,5%

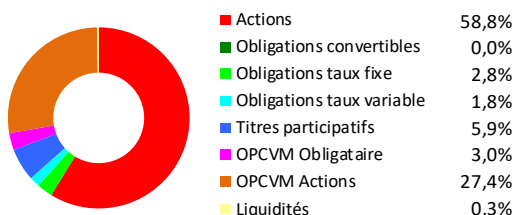
Les données relatives à la performance sont calculées par HMG Finance. Les performances passées indiquées ne préjugent pas des performances futures. La volatilité est calculée sur la base des performances quotidiennes. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

Répartition du Portefeuille

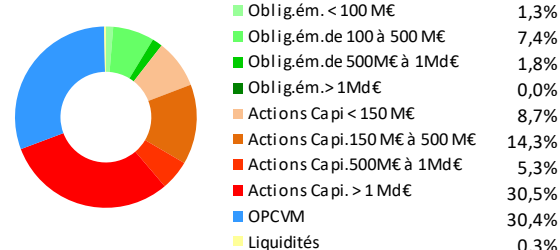
Principales lignes du portefeuille en titres vifs

RENAULT TPA 83-84 PERP.	4,8%	SUMITOMO METAL MNG JPY50	2,4%
TOTAL	3,1%	ICADE	2,3%
VOLTALIA	2,8%	IMERYS EX IMETAL	2,2%
CRCAM BRIE PICARDIE	2,7%	SWISS RE NAMEN AKT	2,0%
MERCIALYS	2,6%	SAMSE SA	2,0%

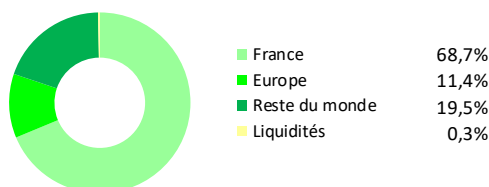
Par type d'instrument



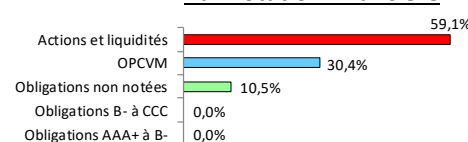
Par taille d'émission/Capi



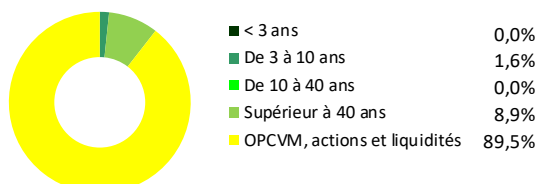
Par zone géographique de l'émetteur



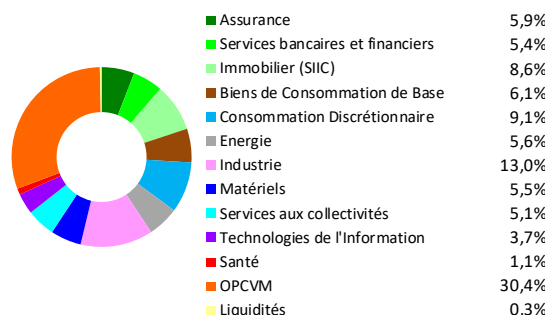
Par notation financière



Par échéance des titres



Par secteur d'activité



Document à caractère commercial. OPCVM (UCITS) présentant un risque élevé de perte en capital, nous vous recommandons de consulter le Prospectus et le DICI pour plus d'informations

Gérant: Marc GIRAULT depuis le 9 juillet 2013

SICAV de droit français- Parts de Capitalisation

Catégorie BCE
SICAV mixtes

Code ISIN
FR0010250829

Durée de Placement
Recommandée
Minimum 5 ans

Valorisation
Hebdomadaire

Lancement
le 15 avril 2005

Frais de Gestion
0,9% TTC

Droits d'entrée
Max. 5% TTC

Souscription Initiale
Minimum 1 part

Dépositaire :
CACEIS Bank

Valorisateur :
CACEIS Fund Administration

Commissaire
aux Comptes
KPMG Audit

Valeur liquidative de la part
Au 30/09/2026
210,14 €

Actif net de l'OPCVM
Au 30/09/2026
15 255 236,52 €

HMG FINANCE

2, RUE DE LA BOURSE 75002 PARIS - TEL : 01 44 82 70 40 - FAX : 01 42 33 02 32

AGREMENT AMF n° GP91017 du 18/06/1991

SOCIETE DE GESTION DE PORTEFEUILLE AU CAPITAL DE 235 533,74 € - RCS PARIS B381985654 - APE 6630Z

ORIAS n° 09050453 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR41381985654 - contact@hmgfinance.com

Commentaire du mois de septembre

On a maintenant une idée de ce que nous réserve l'automne

Nous avons un début de réponse à cette question que nous nous posions le mois dernier. Les titres sensibles à la hausse des taux longs commencent à véritablement souffrir. Nous observons même une réaction que nous estimons déjà excessive dans certains secteurs : nous pensons notamment aux producteurs d'énergie renouvelable (très mauvaise performance ce mois-ci de **Clearway Energy** aux Etats-Unis et **Volta** en France, et à l'immobilier. L'action de Valmondia a de fait relâché 4,1 % ce mois-ci, après une belle résistance jusqu'à présent, ramenant la progression annuelle à +10,1 %.

Essayons un peu de disséquer, à titre d'exemple, la mécanique à l'œuvre aujourd'hui dans le secteur immobilier coté, mais aussi et surtout la mécanique prévisible à moyen terme. Si nous subissons la première, nous pouvons anticiper les effets de la seconde pour préparer la performance future de Valmondia dans ce secteur.

Le secteur immobilier coté est considéré en Bourse simplement et purement comme un produit financier, sa dimension physique est totalement occultée. Cette approche très réductrice méconnaît les dissemblances radicales qui distinguent une société immobilière cotée d'un produit obligataire, divergences qui vont faire beaucoup de différence à moyen et long terme dans leur appréciation respective.

Un souscripteur à l'émission d'obligations à taux fixe va percevoir son intérêt annuel et sera remboursé à l'échéance. Son seul gain est l'intérêt annuel qui lui est versé. Il est logique que, si les taux montent, le cours de l'obligation s'ajuste à la baisse pour que, sur la durée de vie restante de l'obligation, le rendement total s'ajuste aux nouvelles conditions de taux. C'est ce même traitement que réservent au secteur immobilier les opérateurs qui, aujourd'hui, vendent les actions immobilières et les indices d'actions immobilières qu'ils détiennent, voire même les vendent à découvert. Nous considérons ce traitement comme abusif. En effet deux facteurs vont provoquer, après cette faiblesse initiale injustifiée, le rebond de ces actions immobilières, à condition qu'elles ne soient pas excessivement endettées, ce qui est le cas de notre sélection :

- Il faut se souvenir que la hausse des taux est une réaction à l'inflation, qui dit hausse des taux dit donc hausse sous-jacente de l'inflation.
- A court et moyen terme, les clauses d'indexation des loyers, particulièrement efficaces dans le cas de l'immobilier commercial et des sociétés de galeries marchandes en portefeuille (**Carmila** et **Mercialys**) déclenchées par l'inflation des chiffres d'affaires des locataires, vont entraîner une hausse des loyers encaissés, donc donner à ces sociétés la possibilité d'augmenter leur dividende, et leur rendement va augmenter avec la hausse de l'inflation. En ce sens, ces sociétés se rapprochent plus d'obligations indexées que d'obligations à taux fixe.
- A plus long terme, la hausse des coûts de construction pour les constructions neuves va revaloriser les constructions existantes. Le capital investi est donc revalorisé par l'inflation, contrairement aux obligations classiques, pour lesquelles le capital investi est dévalorisé par l'inflation.

On peut appliquer ce raisonnement à nombre de titres du portefeuille de Valmondia, ce qui nous conduit à penser que cette faiblesse du cours de l'action est le résultat d'une réaction épidermique de court terme du marché financier qui n'a pas de justification fondamentale, la première phase d'une réplique de la chute observée en 2021, laquelle avait été suivie par le fort rebond des années suivantes. La question est de savoir quand le point bas de cette réaction épidermique sera atteint.